

Service des affaires sociales

Deux grands axes de travail ont marqué l'année 2010 dans un service qui continue à croître par ses prestations offertes à la population, en particulier pour la petite enfance.

Le premier axe a touché l'accueil de jour des enfants et son réseau au profit de la population de Chavannes-près-Renens, de St-Sulpice et de notre ville. Si 2009 avait vu le démarrage, le 1^{er} septembre, du réseau AJESOL (accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois), 2010 a été l'année de tous les défis pour notre service qui, faut-il le rappeler, s'occupe de l'ensemble de la gestion administrative et financière de l'association.

Au niveau du soutien à apporter aux garderies, tant la mise en application de nouvelles règles de financement et l'utilisation correcte des barèmes, les exigences posées au niveau de la présentation des budgets et de la tenue des comptes, que l'utilisation d'un programme informatique nouveau et perfectible, ont été source de travail plus important qu'imaginé au départ, et ce même dans les scénarii les plus pessimistes.

Concernant les parents placeurs, il a fallu être disponibles pour expliquer les factures, suivre le bon paiement de celles-ci et parfois se montrer intraitables. Une chose est toutefois certaine, l'arrivée d'une collaboratrice comptable pour ces activités administratives n'était en tous les cas pas usurpée.

Le deuxième axe d'activité a trait à la finalisation du dossier du centre socioculturel (CSC) qui, par le préavis accepté par le Conseil communal en automne, passe enfin dans sa phase de réalisation à la grande satisfaction de ses futurs utilisateurs. De même et en parallèle, la construction du bâtiment destiné à accueillir une quarantaine de logements protégés et le CMS a également pu démarrer.

Personnel

Le service des affaires sociales, auquel sont rattachés l'accueil familial de jour, le centre de jeunes et le jardin d'enfants "Les Moufflets", est composé de l'effectif suivant:

- Chef de service
- Collaboratrices 140 %
- Coordinatrice accueil familial de jour 60 %
- Jardin d'enfants Les Moufflets 4 personnes 132 %

Centre de jeunes

- Responsable 70 %
- Animateur 75 %
- Animatrice 65 %

Perspectives

Si le chantier du CSC continuera bien évidemment à rythmer les activités, celui de l'AJESOL et de la future croissance du réseau d'accueil seront également à l'ordre du jour.

Du côté du logement, par l'octroi d'un droit de superficie, une cinquantaine de nouveaux appartements subventionnés verront le jour sur la parcelle qu'occupaient les pavillons scolaires de la Forêt. C'est une excellente nouvelle et ce d'autant plus que le service aura son mot à dire quant au choix des futurs locataires.

Enfin, les préparatifs visant à séparer les activités des deux dicastères dont le service dépend se poursuivront. Ils devront, d'ici à la fin de l'été prochain, déboucher sur la création d'un nouveau département regroupant les affaires culturelles, sportives, la jeunesse et les paroisses.

AIDES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

Bons de repas

Les bénéficiaires de prestations complémentaires, qui ont leur domicile sur la commune, reçoivent un carnet de 15 bons (valeur Fr. 5.- x 15) deux fois dans l'année.

Pour le 1^{er} semestre 2010

320 bénéficiaires, mais seulement 175 personnes ont réclamé leur carnet¹ (soit 2'625 bons de repas).

¹ Il va sans dire que les carnets sont envoyés aux personnes à mobilité réduite et qui en font la demande.

Pour le 2^e semestre 2010

314 bénéficiaires, mais seulement 164 personnes ont réclamé leur carnet (soit 2'460 bons de repas).

2'674 de ces bons ont été utilisés dans un restaurant d'Ecublens, 2'012 à Renens et 63 à Chavannes-près-Renens.

Allocation de Noël

Une allocation de Fr. 60.- a été versée à 245 bénéficiaires de prestations complémentaires vivant à leur domicile², pour un montant total de Fr. 14'700.-.

Traitement d'orthodontie

Aucune demande de financement pour traitement d'orthodontie n'est parvenue.

Conservatoires et écoles de musique

Deux participations au financement des écolages auprès des conservatoires et écoles de musique ont été accordées.

Aides financières d'urgence

Durant l'année écoulée, 4 familles ou personnes ont bénéficié d'une aide financière:

- soit pour des aides pour des frais d'obsèques;
- soit pour des aides casuelles diverses dans des situations particulières.

Donations spéciales

Grâce à la générosité de deux donateurs privés, nous avons pu, en fin d'année, d'une part avec la collaboration du CSR, remettre à 12 familles des bons d'achat à faire valoir dans les magasins d'une grande chaîne alimentaire et, d'autre part, avec la collaboration du Défi, attribuer à 33 bénéficiaires ou familles des bons valables au centre commercial du Croset. Un don a également pu être effectué à l'Association des familles du Quart Monde pour l'organisation de sa fête de Noël, ainsi qu'au Repas du Bonheur pour l'organisation de ses repas de fin d'année.

² Cette allocation n'est pas versée aux personnes vivant en EMS

Dons aux institutions – Fondations

En fin d'année, une aide financière sous forme de dons a été octroyée à 36 institutions s'occupant, entre autres, des familles en difficultés sociales, médico-sociales ou de réinsertion professionnelle, agissant tant sur un plan local, régional, cantonal, romand, national que tiers-mondiste, pour un montant total de Fr. 20'200.-.

De nombreuses demandes de participations financières nous parviennent également en cours d'année; il nous est difficile d'y répondre positivement au vu du budget que nous avons à disposition. Dans la mesure où ces aides sont octroyées à des associations qui font un travail souvent bénévole pour soulager les différents maux de notre société, ces aides sont par transitivity des aides destinées à favoriser l'action bénévole.

Subventions aux institutions et associations

Les institutions et associations suivantes bénéficient d'une subvention annuelle:

- Afiro
- Association des familles du Quart Monde de l'Ouest lausannois
- Association Lire et Ecrire
- Association Présence, aumônerie de rue
- Centre social protestant
- Club des aînés de la paroisse de Chavannes-Epenex
- Entraide Familiale de Renens et environs
- FEDEVACO
- Français en jeu
- Medair.

Montant total des subventions octroyées: Fr. 50'500.-.

Nonagénaires – Entrée dans la 100^e année et plus

Les autorités communales ont fêté en 2010:

- 15 nonagénaires (5 à domicile et 10 en EMS) qui ont chacun reçu une édition originale d'un journal du jour de leur naissance et une terrine de fleurs des mains du (de la) représentant(e) de la Municipalité. Ces deux objets accompagnent la traditionnelle tourte pour les

personnes se trouvant en EMS et le fauteuil voltaire ou un autre cadeau au choix pour les jubilaires résidant à domicile.

- 2 x 99^e, 1 x 100^e et 1 x 103^e anniversaires.

Sortie des aînés

Le mercredi 9 juin 2010, 403 participants (sur 1'491 invités) ont été conviés en terre valaisanne, à Crans-Montana.

C'est par un soleil éclatant que les aînés ont pu admirer un magnifique panorama sur la Couronne Impériale, avec le Weisshorn, le Zinalrothorn, l'Obergabelhorn, le Cervin et la Dent-Blanche.



Les convives ont été accueillis dans la salle des congrès, où un repas agrémenté de prestations musicales les attendait.

Transport des personnes à mobilité réduite

Cette prestation est offerte aux personnes vivant à domicile et ne pouvant pas utiliser les transports publics. Elle leur permet de pouvoir effectuer huit transports par mois au prix de Fr. 2.60 par course, ce qui correspond au prix d'un billet de transports publics.

Les personnes désirant bénéficier de cette prestation sont soumises à une évaluation qui s'effectue, pour notre commune, auprès du CMS qui déterminera, si le besoin est avéré, lequel des deux transporteurs officiels (THV ou Taxi Services) sera le mieux adapté.

Cette prestation est régie par une convention signée entre les communes et le SASH (service des assurances sociales et de l'hébergement du canton de Vaud). La collaboration a débuté en 2005. Elle découle de la volonté du Conseil d'Etat et

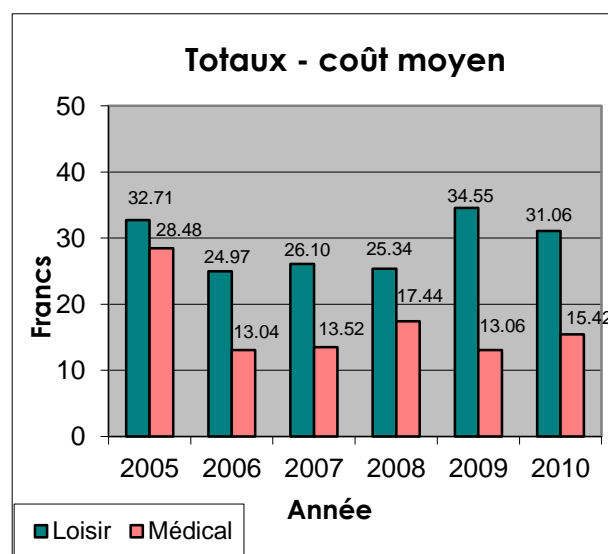
du Grand Conseil de promouvoir le maintien à domicile des personnes dépendantes et de celle des communes, appliquant déjà un système de subventionnement, de pouvoir maîtriser le coût moyen des courses subventionnées.

Cette convention a été reconduite tacitement pour l'année 2011.

A l'instar de quelques communes, les personnes en EMS bénéficient aussi de la subvention à Ecublens, mais sont exclues de la procédure d'évaluation par le CMS. Nous espérons que, dans le cadre de ces nouvelles négociations, l'intégration de cette population dans le processus d'évaluation et de choix du transporteur soit décidée, ce qui permettrait de faire baisser les coûts, les transports étant actuellement assurés uniquement par THV.

Quelques chiffres:

	Nombre de bénéficiaires	Nombre de courses subventionnées:	Coût moyen par course (en Fr.)
2010	58	870	26.85
2009	56	830	28.29
2008	48	811	24.24
2007	53	814	23.84
2006	44	779	23.23
2005	31	289	32.46



AUTRES TÂCHES

Ordonnances d'expulsion – Exécutions forcées – Garde-meubles

Au total, 7 procédures d'expulsion ont été engagées en 2010 dont:

- 1 expulsion n'a pas donné lieu à un dépôt au garde-meubles;
- 6 expulsions ont donné lieu à un dépôt au garde-meubles.

Au 31 décembre 2010, aucun lot n'était entreposé au garde-meubles.

L'entreposage des meubles a été confié à un garde-meubles professionnel. Il est limité à 3 mois (prolongation possible selon la situation). Passé ce délai et après avoir respecté les dispositions légales, si le propriétaire ne reprend pas possession de ses biens, ceux-ci sont liquidés.

Déclarations de fortune

L'autorité communale, en l'occurrence notre service, était tenue jusqu'au 31 décembre 2010, selon la loi sur l'assistance judiciaire, de compléter avec le requérant une "déclaration de fortune" mentionnant les circonstances de fortune, de revenus et d'existence du requérant et de sa famille. Ce document est joint avec la demande d'assistance judiciaire.

Pour 2010, nous avons établi 63 déclarations de fortune.

L'assistance judiciaire n'est accordée qu'aux personnes dont la fortune ou les revenus ne sont pas suffisants pour couvrir les frais d'une procédure civile, pénale ou administrative, relevant de la compétence des juridictions du canton de Vaud.

L'Etat demeure créancier pour ces avances et peut en récupérer le montant si le bénéficiaire redevient solvable.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, date d'entrée en vigueur du nouveau code de procédure civile, la "déclaration de fortune" est supprimée.

CONFÉRENCE DES MUNICIPAUX ET RESPONSABLES DES AFFAIRES SOCIALES DE L'OUEST

Ces rencontres (5 en 2010) ont pour but premier d'étudier, de partager, sur toute une série de questions touchant à la palette des affaires sociales, et d'essayer d'harmoniser les pratiques. Ces rencontres ont lieu à tour de rôle dans une des huit communes. Les sujets suivants ont notamment été abordés:

- Revenu d'insertion
- Réseaux d'accueil de jour des enfants
- Transports des personnes à mobilité réduite
- Prévention de l'endettement et soutien au désendettement
- ARCOS
- Plan canicule
- Soutien aux chômeurs
- Demandes de soutien d'associations régionales
- Logements sociaux et prévention des expulsions.

La conférence reçoit aussi sur demande des institutions ou associations œuvrant dans nos communes.

TRAVAIL – ENTREPRISES – CHÔMAGE

Bien que l'office du travail n'existe plus depuis début 2006, le service traite tous les objets liés au travail.

Ainsi, le registre des entreprises et indépendants, le suivi du chômage, les relations avec l'ORP et l'organisation d'emplois d'insertion dépendent de notre service.

Chômage

- Nombre de demandeurs d'emploi au 31 décembre 2009:³ 466
- Nombre de demandeurs d'emploi au 31 décembre 2010: 425

Emplois d'insertion

En collaboration avec le CGPI (centre vaudois de gestion des programmes d'insertion), 2 postes sont mis à disposition

³ Comprend aussi les personnes qui touchent les indemnités de chômage

dans les services des bâtiments et des travaux. Le but de ces emplois d'insertion subventionnés, d'une durée de 3 ou 6 mois, est d'acquérir de nouvelles connaissances et surtout de maintenir un rythme de travail.

Pendant cette année, aucun de ces postes n'a été sollicité. Ils restent toutefois à disposition du CGPI.

Registre des entreprises et indépendants

Nous avons à fin 2010: 679 entreprises (y c. EPFL)

Qui occupent 11'296 personnes.

Durant l'année 2010, nous avons enregistré:

Nouvelles entreprises: 59

Départs d'entreprises: 75

Mutations diverses : 61

(changements d'adresse, de statuts, de directeur ou autre).

Pour gérer ce registre des entreprises et indépendants, il a fallu envoyer 58 questionnaires.

OFFICE COMMUNAL DU LOGEMENT

Comme chaque année, l'office communal du logement est mandaté par le service cantonal de recherche et d'information statistiques du canton de Vaud (SCRIS), afin de recenser les logements et les locaux industriels et commerciaux disponibles.

Les chiffres concernant la commune d'Ecublens pour l'année 2010 se présentent comme suit:

Au 1^{er} juin 2010, 6 appartements étaient vacants sur la commune d'Ecublens (contre 0 en 2009).

En parallèle, quelques informations concernant 3 communes voisines:

Bussigny-près-Lausanne,

4 logements étaient disponibles en 2010 (4 en 2009).

Chavannes-près-Renens,

5 logements étaient disponibles en 2010 (30 en 2009).

Lausanne,

122 logements étaient disponibles en 2010 (76 en 2009).

Le taux de logements vacants dans le canton de Vaud au 1^{er} juin 2010 est de 0,5 % (0,4% en 2009). Selon le SCRIS, 1,5 % est le taux de référence comme signe d'un marché équilibré.

L'estimation du parc de logements faite par le SCRIS au 31 décembre 2009 attribue 5'358 logements à la commune d'Ecublens. 6 appartements étaient disponibles au 1^{er} juin 2010.

Inscriptions pour des appartements subventionnés au 31 décembre 2010:

1 ou 1,5 pièces	3
2 ou 2,5 pièces	8
3 ou 3,5 pièces	14
4 et 5 pièces	16
Total	41
	====

Au 31 décembre 2009, nous recensons 83 demandes. Une mise à jour de la validité de ces inscriptions se fait.

Nombre d'appartements subventionnés avec l'aide de la commune:

- Chemin de Veilloud 5-7 et route du Bois 2-4: 50 appartements.
- Route Neuve 16-18 et chemin de la Chiésaz 2-4: 32 appartements.

JARDIN D'ENFANTS LES MOUFLETS

En 2010, comme à l'accoutumée, "Les Mouflets" ont affiché complet, soit environ 70 enfants de nationalités différentes qui se sont partagé les 20 places quotidiennes mises à leur disposition.

Le jardin d'enfants occupe toujours les mêmes locaux depuis son ouverture le 21 mars 1983. Il est ouvert 7 demi-journées par semaine durant les périodes scolaires. Une nouveauté au niveau des horaires, puisque le jardin d'enfants a vu ses périodes d'accueil augmentées d'une demi-heure par demi-journée depuis la rentrée d'août 2010, soit le matin de 8 h 30 à 11 h 30 et l'après-midi de 13 h 30 à 16 h 30.

Cet élargissement de l'offre qui s'est fait à la satisfaction des parents, permet doré-

navant aux "Mouflets" d'être une structure d'accueil d'urgence pour les trois communes du réseau AJESOL et de satisfaire aux exigences minimales de la fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) qui subventionne cette prestation. Il faut signaler également que les tarifs n'ont pas subi d'augmentation.

Les Mouflets accueillent les enfants dès l'âge de 2 ½ ans jusqu'à l'entrée à l'école enfantine, à raison de 2 demi-journées par semaine et 3 uniquement l'année avant l'école enfantine.

Cette année a également vu le départ d'une des chevilles ouvrières de la création du jardin d'enfants, Mme Françoise Binz qui, après plus de 27 ans de bons et loyaux services, a décidé de prendre sa retraite. Néanmoins, elle reste encore à disposition pour effectuer des remplacements ponctuels. Mme Alexandra Gubinelli a été engagée pour la remplacer dès le 1^{er} octobre.



*Serge Nicod
Chef du service des affaires sociales*

♦ ♦ ♦ ♦

Accueil familial de jour

(Structure d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice)

L'évènement marquant de cette année a été le changement de coordinatrice au sein de la structure. En effet, Mme Claudine Parisod, après plus de 11 ans passés à la tête de l'accueil familial de jour, a fait valoir son droit à la retraite à la fin février 2010. A cette occasion, une fête, réunissant les accueillantes en milieu familial (AMF) et les représentants des exécutifs

des trois communes concernées, a été organisée. Lors de cette soirée, Mme Maria Gomez, qui a repris le poste, a eu l'occasion de faire connaissance avec les accueillantes dans un cadre convivial et chaleureux.



Mme Parisod (à gauche) et Mme Gomez (à droite)

Durant cette première année de travail, elle a su se familiariser avec ses nouvelles tâches, a pris ses marques et a découvert ce vaste champ qu'est l'accueil familial et la fonction de coordinatrice.

Des chiffres au 31 décembre 2010

Nombre d'AMF au 1 ^{er} janvier 2010:	29
Nombre d'AMF au 31 décembre 2010:	39
• Ecublens:	22
• Chavannes-près-Renens:	16
• Saint-Sulpice:	1

Mouvements durant l'année:

• Nouvelles candidates intéressées à devenir AMF:	22
• Enquêtes réalisées:	13
• Candidates renonçant à l'accueil:	9
• Candidates renonçant à l'accueil sur demande de la coordinatrice:	4
• Nouvelles autorisations délivrées:	9
• Enquêtes effectuées à Ecublens:	4
• Enquêtes effectuées à Chavannes-près-Renens:	5
• Enquête effectuée à Saint-Sulpice:	1

Démissions en 2010:

• Ecublens	3 renoncent	0 déménage
------------	-------------	------------

- Chavannes-près-Renens
2 renoncent 2 déménagent 1 décès
- Saint-Sulpice
0 renonce 0 déménage

Dans le courant de cette année 2010, l'accent a été mis sur le développement des liens avec les accueillantes, en gardant des contacts téléphoniques fréquents. Elles ont toutes fait l'objet d'une visite à leur domicile dans le but de les voir interagir avec les enfants dans leur environnement et ainsi pouvoir évaluer la qualité de leurs prestations d'accueil.

A plusieurs reprises, suite à des difficultés de collaboration, des interventions auprès des accueillantes et des parents placeurs ont été nécessaires afin de clarifier les rôles de chacun et permettre une discussion sur les problèmes rencontrés. Au total, ce sont 42 visites qui ont été rendues au domicile des accueillantes bénéficiant d'une autorisation.

Dans le cadre des enquêtes, 22 candidates ont formulé une demande pour devenir accueillantes en milieu familial. Suite aux 36 entretiens d'évaluation menés auprès des postulantes, nous avons pu leur délivrer une autorisation d'accueil. Le groupe déjà constitué s'est donc agrandi.

Sept candidates intéressées à l'AFJ renoncent après avoir pris connaissance des conditions salariales et les prestations sociales. Celles-ci ne correspondaient pas à leurs attentes.

Six candidates ne remplissent pas les conditions requises, logement trop petit, maîtrise insuffisante du français, problèmes sociaux. De ce fait, aucune procédure d'évaluation n'a été entreprise.

Huit AMF ont démissionné dans le courant de cette année.

Une AMF est décédée des suites d'un cancer.

Suite à une dénonciation, une visite impromptue a été effectuée chez une dame soupçonnée de travailler au noir. Sur ce sujet, il convient de relever que des zones "grises" subsistent à ce jour et qu'il est difficile d'obtenir des preuves concrètes.

Demandes d'enfants à placer: 205

Types de services rendus pour les enfants habitant	Ecublens	Chavannes-près-Renens	Saint-Sulpice	Total
Placés	40	37	5	82
En attente	24	15	2	41
Solution trouvée par les parents	8	11	4	23
Placement en garderie	2	3	2	7
Demande annulée	8	10	6	24
Pas de nouvelles des parents	12	8	6	26
Accueil autre réseau	0	2	0	2
Total	94	86	25	205

Les demandes de placement sont en nette progression. En 2010, 97 parents ont été reçus en vue d'un placement. D'autre part, il y a eu 107 inscriptions par téléphone. Sur 153 demandes effectives, 82 enfants ont pu être placés.

De nombreux changements d'AMF ont eu lieu durant le courant de l'année. Ces changements sont essentiellement dus à des enfants arrivant en âge de scolarité.

Plusieurs placements ont dû être interrompus suite à des problèmes de comportement, difficiles à gérer dans un cadre familial, ou encore suite à une mauvaise collaboration entre les parents et les accueillantes.

Aujourd'hui, les exigences des parents augmentent. Ils sont inquiets, voire anxieux. Ils confient ce qu'ils ont de plus précieux: leur enfant. Ils se réfèrent de plus en plus aux normes éducatives, de sécurité et d'hygiène pratiquées dans les garderies.

Pour son équilibre, l'enfant a besoin d'une relation chaleureuse et stable, l'accueillante entoure l'enfant confié d'un maximum d'attention, d'affection et de sécurité. L'enfant, même tout petit, doit sentir, entre les différentes personnes qui s'occupent de lui, un réseau de confiance, de respect et de solidarité visant à assurer sa sécurité, son bien-être et son bon développement. C'est pourquoi, la collaboration entre les parents et

L'accueillante doit être basée sur la confiance et le respect mutuel.

La recherche des places d'accueil demande beaucoup de temps dans l'organisation et le suivi. Les démarches entreprises n'aboutissent pas toujours et c'est parfois décourageant. Cet aspect du travail est quelques fois sous-estimé.

Les accueillantes en milieu familial: leur rôle, leur mission

Les AMF ont choisi une vie professionnelle exigeante.

Avant même d'être en activité, une AMF se doit de réfléchir à l'organisation matérielle, c'est-à-dire l'aménagement de son espace professionnel avec du matériel adéquat et nécessaire à l'accueil du premier enfant. Mais, pour ce faire, elle a besoin de connaître les conditions d'accueil des enfants qui lui seront confiés. Pour une famille qui sait que l'AMF est une débutante, elle a besoin de sentir que l'accueil de l'enfant est envisagé de façon très concrète et être rassurée sur ses compétences. Le matériel prévu devra être acheté ou loué dès le début de l'accueil, en fonction des besoins de l'enfant.

L'aménagement de l'espace est très important, tout comme les normes de sécurité sont une priorité.

Définir son projet d'accueil consiste à clarifier son cadre de travail. Définir l'âge des enfants accueillis, l'accueil simultané ou non de bébés, l'accueil d'enfants scolarisés, en âge préscolaire ou pour les repas de midi, le nombre des jours de travail par semaine, les horaires, le nombre de semaines d'absence des enfants souhaité ou refusé.

Connaître ses limites, ses zones de souplesse par rapport au cadre proposé, permet d'accueillir un enfant dans de bonnes conditions, notamment par rapport à l'organisation familiale. Une AMF peut et doit savoir dire non quand l'accueil proposé risque de fragiliser la qualité de l'accueil des enfants. Elle doit connaître ses limites et pouvoir les expliquer aux familles. Ces dernières peuvent avoir des besoins très variés et être démunies au moment de la recherche d'un mode d'accueil, surtout quand les condi-

tions sont particulières: accueil de l'enfant très tôt le matin ou très tard le soir, très petit temps d'accueil ou à l'inverse accueil très long.

Quand les places sont limitées et qu'en plus il y a un bon contact, la famille fait parfois pression pour que l'AMF accepte de déborder de son cadre. Cette dernière doit prendre le temps de réfléchir à toutes les conséquences que cet accueil entraînera si elle souhaite s'y engager et ne pas prendre le risque d'accueillir un enfant pour réaliser un mois plus tard que cet accueil est trop difficile.

Ce travail impose aux AMF d'accepter que les parents pénètrent chez elles autrement qu'en visiteur et, surtout, elles doivent admettre qu'avec cet enfant-là, elles ont tout à apprendre. Difficile aussi d'attendre que la maman et le bébé soient prêts pour que l'accueillante puisse prendre le relais. Pour la famille de l'AMF, il est important d'expliquer que cette garde est temporaire, cela n'évitera pas la mise en place d'attachements, de liens.

Tout comme l'AMF, les membres de sa famille vivent les ruptures. L'art des AMF: faire de ces temps de changement où chacun peut être submergé par l'angoisse, des temps privilégiés pour grandir. Elles savent que chaque enfant est unique, que chaque accueil l'est aussi, et donc que chaque départ doit être personnalisé.

Collaboration avec la communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ) – Formation des accueillantes

Au cours de cette année, l'opportunité de rencontrer Mme Isler, responsable administrative pour la CIAFJ, s'est présentée. C'est ainsi toutes les informations sur le travail effectué par la CIAFJ et les tenants de sa collaboration avec les coordinatrices qui ont pu être expliqués. C'est cet organisme qui est notamment mandaté pour organiser les formations de base et continues des accueillantes.

La formation initiale pour la préparation à l'activité d'accueillante se déroule sur huit soirées et la durée du cours est de trois heures.

Elle comprend les modules suivants:

- Le rôle et responsabilité de l'AMF
- Le développement de l'enfant
- Le maintien de la santé, l'enfant malade, la contagiosité
- La prévention des accidents
- La prévention de la maltraitance
- Les relations au quotidien: parents, enfants et AMF
- La communication et l'écoute
- Valeurs éducatives, modes de vie différents.

Deux cérémonies ont été organisées pour la remise des attestations par la CIAFJ, le 17 février 2010 à Ecublens et le 8 novembre à Morges.

Ces cérémonies sont importantes pour les nouvelles AMF, c'est l'occasion de reconnaître leurs efforts de formation et valider leurs acquis. La présence des autorités et de la coordinatrice est aussi là pour témoigner de cette reconnaissance.

Les rencontres de soutien obligatoires (formation continue pour les AMF)

L'accueil d'un enfant est un travail sérieux qui ne s'improvise pas, la formation continue est importante car elle permet d'acquérir des connaissances sur des sujets en lien avec l'éducation, ainsi qu'un questionnement sur ses propres fonctionnements, afin de mieux répondre par des moyens appropriés, à la prise en charge d'un enfant.

A ce propos, deux rencontres ont été organisées cette année, sur le thème: "Posture de notre corps et les sentiments", le 14 janvier et le 15 septembre 2010. Quelques accueillantes se montrent réticentes car elles trouvent inintéressants ou sans lien avec l'accueil les sujets proposés. Ne faudrait-il pas partir des besoins spécifiques et selon un intérêt personnel? N'y aurait-il pas plus d'accueillantes motivées?

Rencontres – Contacts extérieurs

- Formation de coordinatrice à raison de 2 jours tous les deux mois en moyenne.
- Une journée "coordinatrices du canton de Vaud" a eu lieu au Bap à Lausanne le 21 mai.

- 6 rencontres avec les autres coordinatrices du Grand Lausanne en présence de Mme Rudaz du SPJ.

Nouveau règlement

L'adhésion de la structure d'accueil familial au réseau de l'AJESOL a nécessité une refonte de son règlement. En effet, il a fallu intégrer les différents éléments administratifs applicables à l'ensemble des structures d'accueil du réseau (détermination du revenu pour la facturation, frais de dossier, facturation par l'AJESOL, délais contractuels, etc.).

Perspectives

Poursuivre le développement de la structure de coordination, mettre l'accent sur:

- la prospection, le recrutement, le soutien et la motivation des AMF en activité;
- veiller au bien-être des enfants placés et pouvoir répondre aux différentes demandes de placement qui sont en augmentation sans pour autant surcharger les AMF en activité;
- fidéliser les AMF faisant déjà partie de la structure. Pour ce faire, il faut leur offrir du temps et de la disponibilité afin qu'elles se sentent soutenues et reconnues dans tout ce qu'elles apportent à la petite enfance;
- le statut des AMF sera aussi à l'ordre du jour et certaines améliorations de leurs conditions devraient être discutées.

*Maria Gomez
Coordinatrice de la structure*



Centre de jeunes

Préambule

La morosité économique et les difficultés à trouver des places de stages et des entrées en apprentissage est toujours d'actualité. Les questionnements quant à l'avenir des jeunes sont une réalité de notre terrain. Les demandes de partenariat régulier s'étendent sur l'Ouest lausannois. Malgré la pertinence des collaborations avec le réseau, nos pourcentages de travail ne nous permettent pas de répondre à toutes les sollicitations. Les comportements des jeunes fréquentant le centre sont excellents et la mixité dans les fréquentations est régulière.

Les interventions pédagogiques

Les activités et les projets se renouvellent avec succès. Le projet Gioventù reste toujours le fil conducteur. Les projets sont porteurs de valeurs citoyennes et de repères pour nos jeunes. Le soutien que nous mettons en place permet aux jeunes qui sont demandeurs de ne pas perdre espoir et ces derniers sont heureux de pouvoir compter sur notre implication. Le travail a été axé dans le but:

- d'améliorer l'intégration de quelques jeunes en difficulté, en collaboration avec d'autres structures;
- de former et de finaliser l'accompagnement de deux membres de l'équipe dans leur évaluation HES finale;
- de continuer à renforcer l'image positive du centre de jeunes;
- d'intervenir en ciblant les besoins rencontrés à l'accueil libre;
- d'agir en collaboration avec le secteur de "prévention & partenariat" de la POuest ;
- de respecter les règles d'usage, ainsi qu'une cohérence dans nos interventions;
- de proposer une écoute, des entretiens, des médiations pour certaines problématiques de jeunes en élaborant des moyens ou des solutions d'accompagnement;
- de les sensibiliser à être "partenaires" dans le cadre de nos multiples activités;

- de favoriser le lien intergénérationnel;
- de susciter l'expression artistique des jeunes avec des ateliers de créativité et de favoriser les échanges sociaux.

Equipe

Le personnel au centre de jeunes a changé au 1^{er} janvier 2011. Mme V. Eggimann a préféré changer d'employeur pour des raisons salariales. M. P. Suppa a terminé sa formation (HES-EESP) et reste motivé à travailler dans le centre de jeunes. Il lui reste à rendre son travail de mémoire. Le responsable du centre de jeunesse, G. Biancaniello, éducateur social de formation HES, a terminé sa formation continue de praticien formateur.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, une nouvelle animatrice socioculturelle du nom de Gordana Ristic, qui vient de terminer sa formation d'animatrice HES à l'EESP de Lausanne, a été engagée. Elle devra rendre son travail de mémoire dans le courant de l'année 2011.

Usagers et statistiques

Le travail que nous faisons tout au long de l'année, notamment avec des collaborations à l'extérieur, nous permet d'être de plus en plus visibles et par conséquent d'augmenter la fréquentation au centre de jeunes. Nous gardons contact avec les anciens membres, plus âgés, qui viennent pour des activités spécifiques. Cette année, il a été répondu à une forte demande d'assistance au soutien scolaire, c.v. et recherche d'emploi.

Des projets individuels et par les jeunes ont pu naître (dance hip-hop avec Gizem + groupe de rap "les complices" avec Amin, Burak, Momo et Nuno). Nous notons que ce mixage se passe très bien car chacun s'y retrouve dans ses envies et ses projets. Les jeunes fréquentant le centre sont issus de multiples cultures et de nationalités différentes. La Suisse, l'Italie et le Portugal sont toujours les plus représentés. L'âge des adolescents se situe entre 11 et 18 ans avec plus de 167 membres inscrits en 2010 (en 2009 = 137).

Nous constatons que les jeunes respectent le cadre mis en place et participent volontiers aux activités en adhérant à la procé-

de réservation et d'inscription du jeune. Le contrat de membre est relativement respecté et semble être un outil idéal pour sensibiliser les jeunes et les parents dans une initiation à la collaboration réciproque. Le contrat de membre et son apport pédagogique par son "protocole" type, nous permet de justifier le cadre citoyen dans une structure en milieu ouvert. C'est un travail permanent et quotidien qui n'est pas évident pour les travailleurs sociaux qui doivent le faire appliquer.

Les filles sont bien représentées. Nous accueillons principalement des jeunes de milieux économiques peu favorisés, mais de plus en plus d'enfants de milieux plus aisés fréquentent le centre.

Locaux du centre de jeunes

Les inconvénients d'un local en sous-sol subsistent toujours (bruit, manque de lumière, chauffage insuffisant, hygiène).



Activités d'animation et d'éducation organisées

En février a eu lieu la semaine Kids pour les 7-11 ans. Nous avons organisé pendant la semaine un accueil libre et des ateliers créatifs, cuisine, initiation au karaté, projection d'un film, bar sirop. La fréquentation était bonne, le mixage entre les plus grands et les plus petits s'est très bien passé.

En mars-avril, dans le cadre de la semaine contre le racisme, nous avons organisé une exposition en rapport avec les préjugés "dis-moi d'où je viens". Ce sont des photographies d'adolescents/tes de différents pays sur une plage et le but était de découvrir d'où ils viennent et de se rendre

compte que l'aspect physique peut être trompeur sur l'origine d'une personne. Ceci nous a permis de travailler sur les préjugés que les jeunes rencontrent dans leur quotidien. Lors du vernissage, le groupe de rap les "complices", ainsi qu'un musicien de rue africain nous ont proposé des interludes musicaux. Le projet a été entièrement financé par le BCI de Lausanne (bureau cantonal de l'intégration).

En collaboration avec le délégué jeunesse de Renens, nous avons participé au dîner-quizz "Love and the City". Les dîners-quizz ont un objectif préventif, c'est-à-dire que les jeunes sont invités au restaurant, moyennant une participation financière. Durant le repas, un jeu est proposé sur un thème choisi, en l'occurrence la sexualité pour celui-ci. Les jeunes s'interrogent et répondent par groupe. La préparation du jeu se fait avec des professionnels de la prévention qui sont présents lors de la soirée. Les jeunes reçoivent tous des prix tels que bon auto-école, coiffure, cinéma, etc. A l'issue de la soirée, les jeunes reçoivent de la documentation. C'est un moyen d'apprendre et de se renseigner sur des problématiques de manière ludique. Cette soirée a eu lieu à l'hôtel du Parc à Ecublens.

En mai, a eu lieu la fête interculturelle. Nous avons collaboré avec la commission suisses-étrangers et l'USL d'Ecublens. Après avoir constaté que le centre de jeunes avait un problème de notoriété et d'image (surtout auprès des parents), nous avons réfléchi à un projet qui puisse à la fois faire participer des jeunes du centre et les parents. Ceci dans le but de faire découvrir le centre et créer des échanges avec des parents et des jeunes. Nous avons organisé un concours appelé "les olympiades" qui entre dans le cadre du projet de formation pratique HES de M. Pascal Suppa. Il y avait 6 postes (découvrir des épices, différents miels, découvrir un instrument et un groupe de musique, etc.). Tous ces postes gravitaient autour du lieu de la fête, sauf un qui amenait les participants au centre de jeunes.

Ce sont des jeunes du centre qui tenaient chaque poste. Nous avons eu plus de quarante participants. Nous avons pu faire découvrir le centre, nos missions, nos activités et partager plusieurs réflexions avec

parents et enfants. Le groupe rap "les complices" a pu aussi se produire en début de soirée.

En juillet, nous avons organisé deux journées pour le passeport vacances en collaboration avec les écoles d'Ecublens et en lien avec le projet de formation pratique de Mme V. Eggimann. Ecublens possède une partie plutôt "ville" et une autre plutôt "campagne". Nous avons décidé de nous rendre à pied à la ferme, d'aller chercher des fraises et de confectionner des bonbons. Les réflexions que nous avons menées sont de démontrer que l'on peut aller chercher des produits du "terroir" tout près de chez soi sans se rendre dans les grandes surfaces ou acheter des produits tout faits. Nous avons eu une très bonne fréquentation.

Pendant l'été, bien que certains jeunes rentrent dans leur pays d'origine, d'autres restent. Nous avons décidé de proposer des activités au centre et à l'extérieur, c'est-à-dire: tournoi de poker, quart de finale de la coupe du monde sur écran géant à Ouchy, volley-ball, initiation Djing, tournoi de baby-foot, festival de la cité, pétanque, tournoi de Grand Dalmuti, disco, confection de broches, cinéma plein air, escalade et grillade, customisation de t-shirt, pédalo sur le lac à Ouchy ou alors encore repeindre le bureau du centre de jeunes.

En septembre, en collaboration avec la ville de Renens et de sa déléguée à l'intégration, le délégué jeunesse d'Ecublens a associé le centre de jeunes au projet "Bienvenue dans l'Ouest". Nous avons tenu un stand d'information sur nos missions et activités au sein du centre de jeunes. Sur le principe d'un parcours "ballade dans l'Ouest" les nouveaux arrivés d'origine étrangère se sont ralliés à ce 1^{er} événement, qui sera reconduit chaque année dans l'Ouest lausannois.

En octobre, dans le cadre de la journée internationale de la personne âgée, une journée au centre de jeunes en faveur des aîné-e-s vivant à Ecublens a pu être réalisée pour la 4^e fois consécutive.

En décembre, en collaboration avec le pasteur d'Ecublens, M. Guyaz, et dans le cadre des fenêtres de l'Avent, nous avons

organisé une exposition sur le thème des religions et des offrandes. Etant donné la multi culturalité des jeunes fréquentant le centre, nous avons trouvé intéressant d'expliquer cinq types de religions, soit: le christianisme, l'islam, le bouddhisme, le judaïsme et l'hindouisme. Les offrandes ont été le facteur commun entre elles. Nous avons finalisé par un quizz (questions) de manière à ce que les jeunes y participent. Nous avons eu une bonne participation et beaucoup d'adultes.

Le 22 décembre, nous avons organisé l'apéro de Noël au centre de jeunes. Bonne fréquentation et bonne ambiance.

Tous les mercredis à midi, nous organisons un repas au centre. Des pré-ados et des plus grands viennent partager le repas. Une semaine sur deux, nous organisons le vendredi soir un repas. Nous organisons aussi des journées d'initiation au poker et mettons sur pied des tournois à vision pédagogique. Une fois par mois nous proposons des sorties à caractère sportif ou culturel comme: sortie festival Label Suisse, bowling, Parc aventure, sortie luge, match Suisse-Espagne à Ouchy. Nous constatons que ce sont quand même les sorties sportives qui actuellement ont le plus de succès.

Un animateur du centre a mis sur pied une fois par mois une sortie escalade en salle. En dehors de l'aspect uniquement sportif de cette discipline, on peut y trouver un travail sur la confiance en soi, sur la concentration, sur la rigueur à tenir pour assurer un camarade et avoir confiance en celui qui l'assure. Cette activité mensuelle est proposée le samedi, en plus des sorties évason.

En plus du travail de responsable du centre de jeunes, le délégué jeunesse d'Ecublens assure des interventions socio-éducatives auprès de jeunes en partenariat avec des institutions et des parents, et aussi un travail de praticien formateur pour les deux animateurs au centre. La multiplicité de ses actions sont relativement en constante augmentation et celles-ci ne peuvent plus se faire avec pertinence.

Problématiques

Ci-après, une liste des problématiques rencontrées: des problèmes familiaux divers; une difficulté pour choisir un métier où "l'accompagnement de la part des parents" à un apprentissage professionnel est carencé. Nous nous inquiétons de la difficulté qu'ont les jeunes qui fréquentent le centre à trouver une place de stage ou d'apprentissage. Beaucoup viennent de VSO et ont peu de possibilités qui s'offrent à eux. Un autre problème est que pour postuler dans la plupart des entreprises, il faut avoir fait le test multi-check qui coûte Fr. 100.-, et que certains n'ont même pas l'argent pour le payer ! Certains jeunes sont désillusionnés dans leurs perspectives d'avenir.

Réseaux

Le travail du délégué à la jeunesse permet une action objective sur Ecublens avec une étendue pertinente sur l'Ouest lausannois. Un partenariat supplémentaire avec la brigade des mœurs de la Pol-Ouest a pu être renforcé par rapport à 2009. Le groupe de prévention jeunesse de la Préfecture et le groupe de coordination jeunesse de l'Ouest lausannois, la commission suisses-étrangers et le conseil d'établissement scolaire sont toujours des partenaires importants dans les réflexions du délégué jeunesse.

Objectifs et perspectives

Nous pensons à un futur nom plus représentatif pour le centre de jeunes. La connotation de "Centre de jeunes" est à notre avis négative. Nous aimerions à l'ouverture de la prochaine "maison de quartier" avoir un nom adapté au contexte de nos actions. Nous pensons que monter des projets de plus grande envergure et avec une plus grande portée sur notre population cible ne nous est actuellement pas possible vu la petite équipe en place et la configuration actuelle du centre de jeunes.

En 2011, le 2^e rallye à la citoyenneté avec le groupe de coordination jeunesse de l'Ouest, le projet quizz "Keceke je risk" avec la PolOuest et la fête interculturelle seront organisés dans le centre de jeunes d'Ecublens.

Conclusion

Les jeunes fréquentant le centre d'Ecublens font preuve d'intégration et de respect. Les jeunes cohabitent sereinement entre eux. Les filles nous rendent visite régulièrement. Nous faisons office de repère et de "norme sociale". Notre relation avec les jeunes d'Ecublens est excellente et notre travail reconnu par eux. La morosité économique et les difficultés à trouver des places de stages et d'apprentissage sont dans l'esprit de beaucoup de jeunes.



*Giuseppe Biancaniello
Responsable du centre de jeunes
et délégué jeunesse*

◆ ◆ ◆ ◆